



Formulaire de restitution

Ce formulaire doit être complété par un rapporteur qui était présent durant toute la consultation. Il doit être rempli et retourné à CCI France (europa@ccifrance.fr) dans la semaine suivant la consultation.

Ce formulaire est une version enrichie du [formulaire de restitution officiel](#) que chaque organisateur doit compléter à la fin de toute consultation menée en France.

Cette version permettra aux organisateurs de compléter facilement le formulaire officiel, mais fournira également des informations plus approfondies qui permettront à CCI France de produire le rapport consolidé des consultations citoyennes sur l'Europe du réseau.

Informations sur l'organisateur

Nom de l'établissement ou organisation : CCI du Territoire de Belfort

Prénom et nom du rapporteur : Jean-Michel Chauvin (EEN / CCIR Bourgogne Franche-Comté)

Adresse :

Numéro de téléphone :

Email :

Informations pratiques

Intitulé de la consultation : L'Europe de demain vue par les entreprises et le monde de la formation d'aujourd'hui

Date et heure : 17H-19H

Lieu : Belfort (CCI)

Catégories socio-professionnelles des personnes présentes (par ex. apprentis, chefs d'entreprises): étudiants, enseignants, encadrants d'établissements d'enseignement supérieur, chefs d'entreprises, représentants économiques, retraités...

Si la consultation était transnationale, quels pays étaient concernés? Allemagne, Suisse

Nombre de participants (par pays, si transnational): 0



Intervenant(s) présents (le cas échéant):

Alain Seid, président de la CCI du Territoire de Belfort

Rémy Laurent, président de la CCIR Bourgogne Franche-Comté

Mathieu Blet, Directeur de cabinet de Madame la Préfète du Territoire de Belfort

Nathalie Roder-Kroichvili, maître de conférences et enseignante-chercheuse à l'Université Technologique Belfort Montbéliard (UTBM)

Nadège Poinsoot-Larèsche, cheffe du département Techniques de commercialisation de l'UT Belfort Montbéliard

Jean-Jacques Wagner, IHEDN

Processus

D'après les formulaires d'évaluation complétés par les participants, qu'ont pensés les participants de la consultation ?

60% des personnes ayant complété le questionnaire ont jugé la consultation Bonne à Excellente. En grande majorité, ils inviteront leurs familles et amis à y participer.

Cela leur a permis d'en apprendre plus sur l'Europe, même si cela n'a pas fait évoluer leur position.

- voir ci-joint analyse des formulaires

Comment les participants ont-ils évalué le questionnaire de la Commission européenne ?

- voir ci-joint analyse des questionnaires



Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Synthèse

Classez les thèmes par ordre d'importance dans le débat.

THEME 1 : MOBILITE DES JEUNES

Raisons du choix de ce thème :

L'identité européenne se construira à travers les échanges et la connaissance des autres européens.

L'ouverture, l'adaptabilité et les apports linguistiques qu'impliquent les expériences à l'étranger sont également des atouts supplémentaires pour l'employabilité des jeunes et la compétitivité des entreprises.

L'accueil d'étudiants étrangers en France est enfin un moyen de se confronter à d'autres cultures, d'autres modes de pensée, d'autres langues...et donc un enrichissement sur le plan humain tant pour les personnes que pour les entreprises qui les accueillent.

Discussion (questions, attentes, problèmes soulevés) :

Les questions suivantes ont été évoquées :

- La difficulté dans la recherche de stages à l'étranger par les étudiants

Effectuer une recherche de stage à l'étranger peut se révéler dissuasive et un véritable frein à la mobilité.

L'obligation faite par les établissements de réaliser une partie de son cursus à l'étranger est souvent déterminante pour pousser les jeunes à dépasser leurs peurs et à sortir de la zone de confort que représente le cadre national.



De plus, les stages (à l'inverse des études) à l'étranger sont vus comme un frein à la recherche d'un emploi, de nombreux stages en France pouvant déboucher sur un emploi par une majorité d'étudiants

- La complexité administrative liée aux stages à l'étranger (mobilité sortante)

L'organisation et la gestion administrative du stage à l'étranger par les établissements de formation est rendue complexe par l'hétérogénéité des situations nationales, un accès parfois difficile aux informations, l'absence de convention type et d'harmonisation dans les modalités des stages (rémunération...)

- La faible attractivité de la France pour la mobilité entrante d'étudiants non francophones

La difficulté à proposer des cours en anglais au sein des établissements supérieurs français est un frein pour les étudiants étrangers qui ne parlent pas le français. Une capacité accrue des professeurs et des formateurs à dispenser des cours en anglais permettrait d'accueillir davantage d'étudiants européens et extra européens en France.

- L'importance de renforcer la mobilité et les stages longs en Europe pour un plus grand nombre de personnes.

La mobilité doit être fortement accrue pour les apprentis comme c'est aujourd'hui le cas des étudiants du supérieur. La question d'un dispositif de mobilité pour les salariés ou les agents de la fonction publique en cours de carrière a également été évoquée.

- la reconnaissance des diplômes et des titres en Europe

Ce point est un corolaire de la mobilité.

La mobilité et les expériences de formation à l'étranger ne doivent pas pénaliser ceux qui ont fait l'effort de partir. Cela doit au contraire leur apporter un avantage et faciliter l'exercice d'un métier partout en Europe



Si la question a été posée, comment les participants ont-ils envisagé ce thème du point de vue des :

- a) Futures générations ?
- b) Jeunes ?
- c) Personnes âgées ?

(Voir p. 7 du Programme avec des instructions pour la modération)

Propositions (solutions, recommandations, idées) :

Les programmes comme Erasmus + sont plébiscités car ils contribuent concrètement à créer un sentiment d'appartenance à l'Europe et à forger un début d'identité européenne qui ne va pas de soi. (En Europe on est d'abord français, italiens, allemands avant d'être européens alors qu'aux Etats-Unis on est d'abord américain avant d'être texan, californien...)

Il ressort globalement une attente forte pour que la mobilité soit encouragée et bénéficie au plus grand nombre, en particulier aux apprentis mais il faut encore œuvrer pour réduire les freins à cette mobilité.

Au regard de la recherche de stage

- Mettre en place une plateforme européenne pour la recherche de stagés ou des agences nationales types Erasmus + pour faciliter la rencontre entre les offreurs et demandeurs de stages
- Mieux faire connaître le cas échéant les dispositifs existants (publics ou privés)

Au regard des conditions d'accueil à l'étranger

- Instaurer une convention de stage type pour tous les établissements qui envoient des étudiants en Europe. Simplifier le volet administratif et logistique des stages à l'étranger
- Harmoniser autant que possible les modalités et conditions d'accueil au niveau européen.



Au regard de la formation des professeurs

Accroître les possibilités d'immersion à l'étranger des enseignants (en formation ou en poste) et valoriser les formateurs qui développent des compétences linguistiques

Au regard de la mobilité des personnes en emploi

Faire mieux connaître les dispositifs existants et créer si nécessaire des programmes facilitant les échanges et les expériences professionnelles à l'étranger. Cela créerait du lien, faciliterait les remises à niveau linguistiques, apporterait de nouvelles idées, pratiques... en s'inspirant de ce qui se passe de bien dans des pays plus avancés sur un sujet, une technologie, un secteur... passer 6 mois ou un an à l'étranger sur 42 ans de vie professionnelle ne devrait pas être irréalisable !

Au regard de la reconnaissance des diplômes et formations

Il conviendrait d'agir au niveau européen pour développer davantage l'équivalence des formations en renforçant les instances existantes ou en créant une commission dédiée à cette tâche.

Il existe déjà des équivalences de diplômes et de formations reconnues entre certains Pays de l'Union. Il s'agirait simplement d'accélérer et de multiplier la reconnaissance de ces formations et diplômes et de la compléter. Chaque organe d'instruction, université ou école, resterait libre de sa formation, mais dans le cursus des étudiants, il existerait des paliers (diplômes intermédiaires) reconnus dans toute l'Union Européenne.

THEME 2 : ADAPTATION DES COMPETENCES

Raisons du choix de ce thème :

La société, les technologies... bougent très vite.

Elles obligent à une flexibilité et à une évolution des compétences pour coller aux besoins et attentes des entreprises et favoriser l'employabilité du plus grand nombre en Europe.



Discussion (questions, attentes, problèmes soulevés) :

Le lien entre l'action de l'Europe et la problématique des compétences des jeunes n'a pas été si évident à établir.

L'action de l'Europe qui finance à travers le FSE de nombreuses actions de formation pour adapter les qualifications des salariés les moins qualifiés ou les demandeurs d'emploi... n'a pas été évoquée.

Les échanges se sont concentrés sur les compétences des étudiants même si le parcours global des personnes et leur nécessaire adaptation aux changements tout au long de la vie a été abordé.

Cela montre en tout cas qu'une meilleure communication et information sur les actions de l'UE dans le domaine des compétences est nécessaire.

Au cours de cette séquence les points suivants ont été abordés :

Compétences vs connaissances

Même si le monde de l'entreprise et le monde de l'éducation apparaissent encore trop souvent comme des mondes parallèles (qui mériteraient de mieux se connaître et se rencontrer), les établissements d'enseignement cherchent en général à décliner leurs diplômes en compétences en échangeant avec les instances professionnelles (CPMF, MEDEF...) et en intégrant de plus en plus des vacataires issus du monde de l'entreprise.

Cette démarche trouve parfois ses limites lorsqu'il s'agit d'évaluer un portefeuille de compétences au niveau de chaque étudiant individuellement. En effet, les professeurs ne sont pas formés pour apprécier les compétences des individus. On leur demande généralement de transmettre des connaissances et non des compétences !

Référentiels européens et cursus courts

Au-delà des compétences pures, l'adéquation entre les attentes des professionnels et les référentiels de l'éducation au niveau européen pose parfois problème.

Le cas des diplômes en deux ans que sont les DU1 a été évoqué.

Ces formations en deux ans sont appréciées des entreprises mais ne rentrent pas dans le schéma européen et international des diplômes que constitue le IMD (licence master doctorat).

Rappelons que dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le référentiel I.M.D., permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

De ce fait les étudiants titulaires de DU1 (qui ne sont pas reconnus dans le système européen) sont incités à poursuivre leurs études pour bénéficier du système de reconnaissance européen et disposer de perspectives plus intéressantes.



Modularité des parcours et des compétences tout au long de la vie

Les évolutions rapides et constantes de la société obligent de plus en plus à acquérir en cours de vie professionnelle de nouvelles compétences.

A la manière de ce qui se passe dans les cursus universitaires où l'on peut faire valoir et reconnaître les modules validés dans un diplôme pour postuler à un autre, il faudrait instaurer davantage de modularité au niveau des compétences et favoriser des passerelles entre métiers.

Il s'agirait de pouvoir passer plus facilement d'un métier à l'autre en cours de vie professionnelle en ajoutant les briques de compétences qui manquent pour changer de métier. Cela implique en outre de raisonner plus sur la transversalité des compétences que sur la verticalité.

Ces modules de compétences devraient notamment intégrer les « soft skills » en lien avec le « savoir être » car ces compétences humaines prennent de plus en plus d'importance dans un contexte où les connaissances techniques deviennent, quant à elles, de plus en plus vite obsolètes.

Si la question a été posée, comment les participants ont-ils envisagé ce thème du point de vue des :

a) Futures générations ?

b) Jeunes ?

Une étudiante a rappelé que l'apprentissage et les stages étaient de bons moyens, pragmatiques et simples, pour faire se rapprocher le contenu des formations et les besoins réels des entreprises

c) Personnes âgées ?

(Voir p.7 du Programme avec des instructions pour la modération)



Propositions (solutions, recommandations, idées) :

- Renforcer les instances de rencontre et de discussion entre les entreprises et les établissements de formation
- Apporter plus de modularité dans les compétences et mettre un place un système transversal de compétences qui permettrait d'instaurer plus facilement des passerelles entre métiers
- Développer davantage les stages et l'apprentissage qui sont des modes concrets permettant un ajustement entre les besoins/pratiques des entreprises et les contenus des formations
- Proposer des matrices de compétences au niveau européen pour faciliter et homogénéiser la reconnaissance des titres et des expériences professionnelles en Europe dans une démarche type VAE (validation des acquis de l'expérience). Aujourd'hui, les décisions des établissements en la matière ne s'appuient à priori sur aucun outil européen et restent discrétionnaires lorsqu'il s'agit d'apprécier le parcours de personnes étrangères ou ayant travaillé à international.

THEME 3 : INNOVATION, JEUNESSE ET ENTREPRENEURIAT

Raisons du choix de ce thème :

Un des défis qui se pose à l'Europe est celui de retenir ses cerveaux, de leur permettre d'exprimer leurs talents en Europe en créant sur le territoire européen les entreprises qui feront naître les innovations de demain.



Discussion (questions, attentes, problèmes soulevés) :

L'essentiel des discussions sur cette thématique a porté sur le financement des chercheurs et l'accompagnement financier des jeunes entrepreneurs innovants notamment des Start up.

Des difficultés ont été exprimées en lien avec le capital risque, les business angels (insuffisamment nombreux) et les levées de fonds souvent compliquées pour le démarrage d'activités innovantes.

L'Europe conduit déjà un certain nombre de programmes (H2020, instrument PME...) visant à soutenir les start up ou scale up et plus globalement à offrir des solutions d'ingénierie financières pour les entreprises et les PME.

Ces programmes bénéficient du concours des fonds structurels européens. Ils s'appuient aussi sur le Fonds européen d'investissement (FEI) ou la BEI (banque européenne d'investissement) qui passent par des intermédiaires financiers de proximité (banques).

Ces dispositifs, comme ceux qui existent à un niveau plus local avec des structures comme CAP Innov'EST ne sont pas encore suffisamment connus et un effort doit encore être fait pour mieux les faire connaître.

Si la question a été posée, comment les participants ont-ils envisagé ce thème du point de vue des :

- a) Futures générations ?
- b) Jeunes ?
- c) Personnes âgées ?

(Voir p. 7 du Programme avec des instructions pour la modération)



Propositions (solutions, recommandations, idées) :

- Développer avec l'aide de l'Europe les outils de capital risque et d'amorçage. Favoriser leur accès aux jeunes entreprises innovantes en réduisant la charge administrative pour en bénéficier.
- Offrir un cadre favorable à la rémunération des chercheurs pour favoriser leur maintien en Europe et attirer des chercheurs extra européens.
- Développer davantage les actions visant à promouvoir l'entrepreneuriat dans les écoles et les universités pour encourager les étudiants à créer leur entreprise

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (tous les thèmes)

Est-ce que certains désaccords majeurs sont apparus lors des discussions ? Le cas échéant, merci de bien vouloir donner des détails.

Pas de désaccord majeur mais un scepticisme de certains face au souhait exprimé par plusieurs jeunes d'aller vers une Europe plus intégrée de type fédérale (Etats unis d'Europe). Cette idée exprimée de longue date n'a jamais connu d'avancées significatives !



Est-ce que les positions des participants ont évolué suite aux discussions ? Veuillez prendre en compte les remarques faites le jour de la consultation et les réponses à la question 6 du formulaire d'évaluation.

L'évaluation fait apparaître que les positions n'ont pas évolué. Les participants à avoir répondu à cette question sont très peu nombreux (2 sur 20 formulaires complétés).